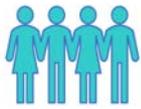


Le 06 juin 2023



Le syndicalisme engagé
au Quotidien



Un grand n'importe quoi à la CDC ?



Négocier à la Caisse des dépôts, c'est un art qui n'est pas partagé par toutes les organisations syndicales !

Un supplément d'intéressement pour tous, chiche, on y va et on se met en intersyndicale pour obtenir 1 000 €... Tous ensemble, tous ensemble, ouais !

Deux réunions de négociations sont prévues et la Direction nous propose **en première intention un montant de 700 €.**

Pour le SNUP, le compte n'y est pas : la négociation est lancée.

Après réflexion, la Direction revient vers nous avec un montant de 750 €. On est encore loin des 1 000 €... La négociation n'est pas finie !

Et patatras, sans nous consulter, rappelez-vous on a mis en place une intersyndicale, **la première organisation syndicale de l'Établissement public annonce qu'elle est d'accord...**

Et à peine sortie de réunion, elle communique à tous les agents qu'elle a obtenu 750 € pour tous... Youpi, on est les meilleurs !

A se demander **si elle n'avait pas négocié avec la Direction au préalable !**

A se demander **si elle avait bien compris qu'une deuxième réunion de négociation était prévue...**

A se demander si elle savait **qu'elle était dans une intersyndicale et que dans ce cadre, elle se devait de demander l'avis aux autres...**

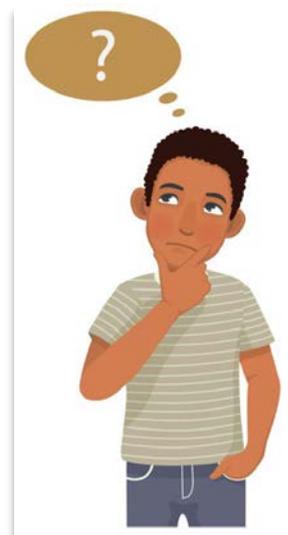
Bref, **si vous n'avez pas plus d'argent c'est grâce à cette organisation syndicale que vous avez mise en 1^{ère} place...**

Moralité :

- en 2022, pas de négociation et 750 € pour tous ;
- en 2023, négociation et 750 € pour tous...

Le constat est amer car à cause de cette organisation syndicale, on n'a rien négocié du tout !

La négociation sur les jours médailles est ouverte à la Caisse des dépôts...
C'est une bonne nouvelle !



Toutes les organisations syndicales veulent laisser le choix aux agents sur la conversion des jours médailles en jours ou en numéraire ... Ouah, on est tous d'accord !

**Sauf que les deux organisations syndicales signataires du dernier accord cadre ne se rappellent plus ce qu'elles ont signé...
C'est ballot !**

Petit rappel, **elles ont acté que la négociation** porterait uniquement sur **le passage de la médaille des agents de droit public en numéraire...**
Et elles n'ont même pas pensé que la défiscalisation offerte aux salariés n'est pas possible pour les agents publics...
La Direction ne veut donc plus parler de jours à l'avenir car elle a bien compris l'accord qu'elle a signé fin 2021...

Vous pouvez donc remercier ces deux organisations syndicales !

La Direction introduit **un objectif économique** qui fait peser un risque sur votre intéressement car il est **adossé au résultat brut d'exploitation**. Avec l'inflation galopante, les charges augmentent plus vite que les produits rendant de plus en plus difficile la tenue d'une marge importante pour satisfaire la cible déterminée unilatéralement par la Direction !

Toutes les organisations syndicales sont d'accord pour augmenter le pouvoir d'achat des agents de l'Etablissement public mais seul **le SNUP s'oppose véritablement à la mise en place de cet objectif** qui pourrait réduire le montant de votre intéressement !

Cherchez l'erreur... Et faites-le savoir à qui de droit !



La bataille du pouvoir d'achat se poursuit en 2023 !